



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **Le SPUL dénonce le projet de révision des Statuts de l'Université Laval**

---

**Québec, le 29 septembre 2021** — Après analyse, et appui unanime des délégué.e.s du Conseil syndical lors de sa réunion régulière du 24 septembre dernier, le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL) souhaite dénoncer vigoureusement le projet de révision des Statuts de l'Université Laval, soumis pour commentaires aux membres de la communauté universitaire le 16 juillet dernier.

Les changements qui sont actuellement proposés auraient globalement pour effet de concentrer les pouvoirs entre les mains du Conseil d'administration d'une manière qui nous semble dangereuse en plus d'affaiblir de manière substantielle la gouvernance collégiale indispensable à la poursuite de la mission de l'Université.

La participation effective des membres de la communauté universitaire et du corps professoral aux grandes décisions qui structurent l'Université Laval est fondamentale pour assurer que celle-ci soit résolument connectée sur les intérêts et le bien-être de la population en général et respecte les standards issus de la communauté académique d'abord et avant tout.

L'affaiblissement des responsabilités confiées à des instances autonomes comme le Conseil universitaire ou l'ombudsman (à qui la nature même des fonctions exigerait pourtant qu'on accroisse les garanties lui permettant d'exercer ses importantes fonctions en toute indépendance) est très inquiétant en ce qu'il accroît d'autant les risques de dérives susceptibles de détourner l'Université de sa mission au bénéfice de certains intérêts particuliers.

La valeur toute particulière de l'enseignement et de la recherche qui se fait à l'Université reposant sur la transparence et plusieurs principes structurants pour toute institution universitaire digne de ce nom, il est fondamental de protéger l'équilibre des pouvoirs décisionnels entre le Conseil d'administration, la haute direction et des instances collégiales telles que le Conseil universitaire.

Nous avons transmis, le 27 septembre dernier, nos [commentaires détaillés](#) à la Secrétaire générale dans le cadre des consultations lancées par l'Université<sup>1</sup> et serons très actifs au cours des prochains mois pour que l'Université procède à une refonte en profondeur de ce projet de révision des Statuts de l'Université.

- 30 -

### **SOURCE**

Louis-Philippe Lampron, président  
Syndicat des professeurs et  
professeures de l'Université Laval (SPUL)  
[spul@spul.ulaval.ca](mailto:spul@spul.ulaval.ca)  
Téléphone : 418-656-2955  
Sur la toile : <https://www.spul.ca/>

---

<sup>1</sup> Date limite pour la réception des commentaires sur le projet de révision des Statuts : le 15 octobre prochain.